

1995 CAHIERS DU DEPARTEMENT DE FRANCAIS

LITTÉRALES

PARIS X NANTERRE

L'invention de l'intimité
au Siècle des lumières

L'invention de l'intimité au Siècle des lumières

*Études réunies et présentées
par Benoît Melançon*

Littérales n° 17 - 1995

**Centre des Sciences de la Littérature
Université Paris X - Nanterre**

ISBN - 2 90 4906 029
ISSN - 0989 - 4322

Diffusion :
Service PUBLIDIX
Université Paris X - Nanterre
200, avenue de la République
92001 NANTERRE Cedex
Bât. F, Rez-de-chaussée
☎ : 40.97.75.90
Télécopie : 47.21.67.44

Littérales n° 17

✎	<i>Avant-propos</i> Benoît Melançon	5
✎	<i>Tensions et contradictions de l'intime dans la pratique des Lumières</i> Jean Marie Goulemot	13
✎	<i>Marianne intime</i> Michel Condé	23
✎	<i>Vers une sténographie de l'intime. Entre Fénelon et Constant :</i> <i>Karl Philipp Moritz</i> Pierre Pachet	41
✎	<i>Intimité et voix narrative dans Corinne</i> Patrick Coleman	57
✎	<i>Naissance de l'intimité épistolaire (1780-1830)</i> Marie-Claire Grassi	67
✎	<i>Le malentendu épistolaire. Note sur le statut de la lettre dans les Confessions</i> Benoît Melançon	77
✎	<i>Le Spectateur intérieur : les journaux de Suzanne Necker</i> Dena Goodman	91
✎	<i>Le journal de Lucile Duplessis. Année 1788</i> Philippe Lejeune	101
✎	<i>Au cœur de l'écriture : pour un répertoire critique de la littérature du témoignage au XVIII^e siècle (1715-1789)</i> Arnaud de Maurepas	117

Avant-propos

Benoît Melançon

Diderot, dans une lettre du 14 juillet 1762 à Sophie Volland, évoque l'utilité de tenir un journal que l'on appellerait aujourd'hui *intime*, mais un journal d'un type particulier, puisqu'il serait dès l'origine destiné à un lecteur :

Mes lettres sont une histoire assez fidèle de la vie. J'exécute sans m'en apercevoir ce que j'ai désiré cent fois. Comment, ai-je dit, un astronome passe trente ans de sa vie au haut d'un observatoire, l'œil appliqué le jour et la nuit à l'extrémité d'un télescope pour déterminer le mouvement d'un astre, et personne ne s'étudiera soi-même, n'aura le courage de nous tenir un registre exact de toutes les pensées de son esprit, de tous les mouvements de son cœur, de toutes ses pensées, de tous ses plaisirs ; et des siècles innombrables se passeront sans qu'on sache si la vie est une bonne ou une mauvaise chose, si la nature humaine est bonne ou méchante, ce qui fait naître notre bonheur et notre malheur. Mais il faudroit bien du courage pour rien céder. On s'accuseroit peut-être plus aisément du projet d'un grand crime, que d'un petit sentiment obscur, vil et bas. [...] Cette espèce d'examen ne seroit pas non plus sans utilité pour soi. Je suis sûr qu'on seroit jaloux à la longue de n'avoir à porter en compte le soir que des choses honnêtes. Je vous demanderois, à vous : «Diriez-vous tout ?» Faites un peu la même question à Uranie ; car il faudroit absolument renoncer à un projet de sincérité qui vous effrayeroit¹.

1 Denis Diderot, *Correspondance*, éditée par Georges Roth, puis Jean Varloot,

L'épistolier reprend alors un certain nombre des serments récurrents de ses lettres (fidélité, exactitude, sincérité absolue, refus de l'autocensure), mais il prétend aussi se soumettre à de nouvelles contraintes : devenir «astronome» de soi-même, transformer la lettre en «registre» ou en «espèce d'examen», être utile (pour la postérité, «pour soi»). Tel que conçu par lui, ce projet n'est pas sans difficultés («On s'accuseroit peut-être plus aisément») et il demande du courage (le mot est utilisé deux fois). La lettre permet de mener à bien un projet semblable à celui du journal, projet longtemps désiré («cent fois»), mais d'une réalisation plus facile («sans m'en apercevoir»), tout en comportant sa part de risques («un projet de sincérité qui vous effrayeroit»).

Rousseau, durant la même décennie, au moment où il rédige ses *Confessions*, utilise des termes fort semblables à ceux de Diderot, même si le destinataire de son texte n'est pas une seule personne, mais la postérité :

Avant que d'aller plus loin, je dois au lecteur mon excuse ou ma justification, tant sur les menus détails où je viens d'entrer que sur ceux où j'entrerais dans la suite, et qui n'ont rien d'intéressant à ses yeux. Dans l'entreprise que j'ai faite de me montrer tout entier au public, il faut que rien de moi ne lui reste obscur ou caché ; il faut que je me tienne incessamment sous ses yeux ; qu'il me suive dans tous les égarements de mon cœur, dans tous les recoins de ma vie ; qu'il ne me perde pas de vue un seul instant, de peur que, trouvant dans mon récit la moindre lacune, le moindre vide, et se demandant : Qu'a-t-il fait durant ce temps-là ? il ne m'accuse de n'avoir pas voulu tout dire. Je donne assez de prise à la malignité des hommes par mes récits, sans lui en donner encore par mon silence².

Volonté de «tout dire», souci d'exactitude, soumission à un lecteur, rêve de transparence, banalité de ce qu'il coûte de raconter – «Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux³» : celui qui prétend entreprendre quelque chose d'inouï – «Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution

Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol., vol. IV, 1958, 336 p., p. 39.

2 Jean-Jacques Rousseau, *les Confessions*, introduction, bibliographie, notes, relevé des variantes et index par Jacques Voisine, édition révisée et augmentée, Paris, Garnier, coll. «Classiques Garnier», 1980, cxlii/1094 p., p. 64.

3 *Ibid.*, p. 18.

n'aura point d'imitateur⁴» – annonce ses couleurs en ayant recours au même lexique que son ancien ami. De «menus détails» en «petit sentiment obscur, vil et bas», l'un et l'autre se rejoignent dans un même projet : «tout dire» de soi, et dans la même constatation que les genres littéraires existants n'offrent pas toutes les ressources à cette expression : Diderot veut se servir, en le modifiant, d'un genre connu, Rousseau en invente un à sa mesure.

Cette coïncidence, on ne se contentera pas de l'expliquer en relançant l'histoire des relations entre ceux que Jean Fabre appelait les «frères ennemis». On notera plutôt que se fait jour, au milieu du siècle, la tentation d'une forme d'expression de soi encore inédite. Qu'il s'agisse de tenir un journal épistolaire ou de faire le récit de sa vie, que ce soit pour soi, pour un lecteur immédiat ou pour la postérité, quelque chose change dans la conscience que l'on a de soi-même et de sa place dans le monde. Les choses ne se modifient certes pas une fois pour toutes : dans le premier chapitre de ses *Mémoires*, Morellet, longtemps après Diderot et Rousseau, écrira encore : «Parler ainsi de moi sera peut-être, aux yeux de quelques personnes, un tort et un ridicule⁵», et Bernardin de Saint-Pierre fera dire au vieillard de *Paul et Virginie* : «Mais pourquoi voulez-vous être distingué du reste des hommes ? C'est un sentiment qui n'est pas naturel [...]»⁶. Pourtant, même si les transformations en ce domaine ne peuvent se faire que lentement, il n'en demeure pas moins que la «voix intime» est en passe de devenir «notre premier et incorruptible juge⁷». Le «droit à l'intimité⁸» peut dorénavant être reconnu comme un des droits de l'homme.

4 *Ibid.*, p. 3.

5 André Morellet, *Mémoires de l'abbé Morellet de l'Académie française sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution*, introduction et notes de Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Mercure de France, coll. «Le temps retrouvé», n° 52, 1988, 597 p., p. 39.

6 Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, édition établie par Robert Mauzi, Paris, GF Flammarion, coll. «GF», n° 87, 1966, 189 p., p. 143.

7 Louis Sébastien Mercier, «Chapitre CCLVII. Aux riches», *Tableau de Paris*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, coll. «Librairie du Bicentenaire de la Révolution française», 1994, 2 vol., vol. 1, ccii/1908 p., p. 654.

8 Michel Delon, Robert Mauzi et Sylvain Menant, *Littérature française. 6. De*

Les neuf études qui constituent ce numéro de *Littérales* ont pour objets cette invention de l'intimité au Siècle des lumières et l'émergence du sujet qu'elle suppose et autorise. Sans avoir la prétention de tout couvrir – surtout après des travaux fondateurs comme ceux de Jürgen Habermas⁹, de Niklas Luhmann¹⁰, de Richard Sennett¹¹ ou des chercheurs regroupés autour de Philippe Ariès et de Georges Duby¹² –, les auteurs de ces études ont voulu se pencher sur ce qui évolue dans l'expression de soi entre Fénelon et Mme de Staël, dans des pratiques et des genres variés.

Au roman trois analyses sont consacrées : les «charmes de la vie privée», pour le dire avec Rousseau¹³, trouvent en effet à s'exprimer dans ce genre en plein développement, car la prose romanesque commence d'accueillir un discours qui n'est plus tout à fait celui des valeurs éternelles. Michel Condé met en lumière ce qui, dans la *Marianne* de Marivaux (1731-1741), reste inféodé aux contextes culturels de l'époque – les valeurs transcendantes de la société d'Ancien Régime, le statut mineur du roman, les modèles d'analyse psychologiques hérités de La Rochefoucauld, le rationalisme cartésien –, mais aussi ce qui essaie de s'en dégager, l'«espace de persuasion» propre qui s'y ouvre – par la représentation du personnage féminin, par la critique de la vie religieuse, par la parole intime¹⁴. *L'Anton Reiser* de Karl Philipp Moritz (1785)

l'Encyclopédie aux Méditations. 1750-1820, Paris, Arthaud, coll. «Littérature française/Poche», 1984, 479 p., p. 256.

- 9 Jürgen Habermas, *l'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduction de Marc B. de Launay, Paris, Payot, coll. «Critique de la politique», 1978, 324 p.
- 10 Niklas Luhmann, *Amour comme passion. De la codification de l'intimité*, traduction d'Anne-Marie Lionnet, Paris, Aubier, coll. «Présence et pensée», 1990, 304 p.
- 11 Richard Sennett, *les Tyrannies de l'intimité*, traduction d'Antoine Berman et Rebecca Folkman, Paris, Seuil, coll. «Sociologie», 1979, 282 p.
- 12 Philippe Ariès et Georges Duby (édit.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, coll. «L'univers historique», 1985-1987, 5 vol. III.
- 13 *Op. cit.*, p. 628.
- 14 Cette lecture de l'œuvre de Marivaux se place dans le prolongement des travaux de M. Condé sur *la Genèse sociale de l'individualisme romantique (Esquisse historique de l'évolution du roman en France du dix-huitième au*

témoigne également d'une naissance lente ; s'il est porteur d'une «force inaugurale», comme le démontre Pierre Pachet en le situant entre Fénelon et *Cécile* de Benjamin Constant, cela ne signifie pas pour autant qu'il représente le triomphe du *moi* et de son altérité. Entre l'insignifiant et le questionnement existentiel, il y a encore «discordance». Chez la Germaine de Staël de *Corinne* (1807), le pas est franchi, aussi bien dans la thématique que dans la technique narrative ; l'œuvre atteint à une relative autonomie envers la société, et cette autonomie, rappelle Patrick Coleman, a été rendue possible, entre autres choses, par la Révolution. La fiction épistolaire, pourtant encore pratiquée dans *Delphine* (1802), ne suffit plus, malgré ce que disent les écrits esthétiques de la théoricienne.

L'intimité ne se donne pas à lire que dans les formes canoniques au XVIII^e siècle. Des genres, aux frontières encore floues, recueillent une parole inouïe jusque-là. La correspondance porte en ses dimensions les plus concrètes – le tutoiement, les confidences, la proxémique sont des «seuils d'intimité» – la trace d'une transformation que Marie-Claire Grassi suit dans les correspondances de la noblesse entre 1730 et 1830. Dans cette nouvelle entreprise qu'est l'autobiographie de Rousseau, Benoît Melançon montre que le statut de la lettre est paradoxal : réputé garant de la parole de l'auteur, le texte épistolaire est aussi contestation, par la lecture qu'il entraîne, du projet de vérité qui traverse, et fonde, l'œuvre. Le journal intime, au sens moderne du terme, genre dont Pierre Pachet a récemment narré la naissance¹⁵, apparaît à la fin du Siècle des lumières. Dena Goodman et Philippe Lejeune, la première en décrivant *le Spectateur intérieur* de Suzanne Necker, le second en découvrant le journal de Lucile Duplessis, font entendre des voix qui, à leur époque, étaient tues : tandis que le journal de la première est un lieu d'autoformation, celui de la jeune Lucile Duplessis est plus ouvert aux

dix-neuvième siècle, Tübingen, Niemeyer, coll. «Mimesis», n^o 7, 1989, 151 p.), cette genèse étant contemporaine des œuvres et pratiques abordées ici ; voir «Note sur la poésie française au XVIII^e siècle», *Études françaises*, 27, 1, printemps 1991, p. 25-47 et «Genèse de la ville imaginaire. Paris au XVIII^e et au XIX^e siècle», dans Benoît Melançon et Pierre Popovic (édit.), *Montréal 1642-1992. Le grand passage*, Montréal, XYZ éditeur, coll. «Théorie et littérature», 1994, p. 15-32.

15 Pierre Pachet, *les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier, coll. «Brèves Littérature», 1990, liv/140 p. III.

rêves, aux émois sentimentaux, aux expressions d'ennui ou de colère («de quoi se mêle-t-il»), mais les deux se retrouvent dans l'importance conférée à la lecture et dans la réflexion morale, notamment par la pratique de la maxime («on est fort quand on a raison», notait la plus jeune ; «Écrire pour soi, c'est le vrai moyen de s'assurer que notre ouvrage n'est pas inutile», pensait l'autre). Il n'est pas innocent que le personnage éponyme du roman autobiographique de Moritz tienne lui aussi un journal, partiellement épistolaire, et s'interroge sur le sens de cette activité.

En lever de rideau, Jean Marie Goulemot met en relief les tensions et les contradictions d'une notion aussi imprécise que celle d'intime et rappelle qu'elle est faite de gestes et d'actes autant, sinon plus, que d'écrits. Entre *secret*, *intériorité*, *privé*, *public* et *intime* – un romancier moderne ajoute à la litanie, qui oppose l'«intime» et l'«extime¹⁶» –, les distinctions ne sont pas toujours établies, si tant est qu'elles puissent l'être de façon tranchée, mais il importe de s'y frotter pour que cette constellation devienne «objet de connaissance». Arnaud de Maurepas, qui, en conclusion, énumère les problèmes rencontrés dans la constitution d'un corpus de ce qu'il appelle la «littérature du témoignage», a dû faire face à ces difficultés de définition auxquelles sont confrontés tous ceux qui, un jour ou l'autre, ont voulu voir comment il était de possible de se dire, et de tout dire, en littérature. Élaborant des typologies, restreignant clairement le champ de son exploration, réfléchissant aux modes de diffusion les plus adéquats, situant ses recherches dans une perspective historique précise, il fournit à ses lecteurs des outils utiles.

Des domaines restent bien sûr à explorer. La géographie européenne de l'intime est à dessiner : Moritz est allemand, Mme de Staël donne à sa *Corinne* le sous-titre *de l'Italie*, Necker s'inspire du *Spectator* de Steele et Addison, les récits de voyage repérés par Arnaud de Maurepas peuvent aussi relever de la littérature du témoignage. L'expression de soi n'est certes pas indépendante du discours philosophique ambiant¹⁷ ni des recherches scientifiques en train de se

16 Jean Échenoz, *le Méridien de Greenwich*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 255 p., p. 217.

17 Voir Catherine Glyn Davies, *Conscience as Consciousness : the Idea of Self-Awareness in French Philosophical Writing from Descartes to Diderot*, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 272, 1990, 170 p. et Charles Taylor, *Sources of the Self. The Making of the Modern Identity*, Cambridge,

multiplier (Jean Marie Goulemot renvoie à Tissot et à Bienville, mais ce ne sont pas les seuls auteurs à relire). L'étude de la poésie et du théâtre devrait aussi être reprise dans la perspective d'une lente modification des mentalités : l'«histoire de l'affectivité» qu'appelle de ses vœux Dena Goodman¹⁸ aurait en effet avantage à s'interroger sur certains personnages des textes programmatiques de Diderot sur le théâtre ou même sur le discours autobiographique médiatisé par la poésie. L'analyse des techniques de notation – la sténographie d'invention anglo-saxonne, la rédaction de livres d'extraits, le fait de laisser blanches des pages où inscrire une relecture de textes personnels anciens –, comme celle de l'apprentissage et de la mise en œuvre de la lecture individuelle, est toujours à faire¹⁹. La lettre à l'écrivain ou les périodiques, comme l'ont fait voir des travaux récents²⁰, créent de nouveaux lieux d'expression dans la société de la fin de l'Ancien Régime, et ces lieux sont bien aussi importants que les cafés, salons et académies sur lesquels se sont penchées des générations de spécialistes²¹. L'histoire de l'art devrait enfin, il va sans dire, être mise à contribution.

Harvard University Press, 1989, xii/601 p.

- 18 On rapprochera cette histoire de celles procurées par Georges Benrekassa dans *Fables de la personne. Pour une histoire de la subjectivité* (Paris, PUF, coll. «Écritures», 1985, 219 p.) ou par le collectif de l'*Histoire de la famille* (Paris, Le livre de poche, coll. «Le livre de poche-Références», n^{os} 420, 421 et 422, 1994, 3 vol.).
- 19 Voir les travaux de Roger Chartier, par exemple *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, coll. «L'univers historique», 1987, 369 p. III. et *l'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, coll. «De la pensée», 1992, 118 p. III.
- 20 Pour la première, voir «Écrire à l'écrivain», *Textuel*, 27, février 1994, 206 p. ; pour les seconds, notamment les *Nouvelles ecclésiastiques*, voir Arlette Farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, coll. «La librairie du XX^e siècle», 1992, 317 p.
- 21 Pour l'histoire de ce lieu par excellence de l'intimité qu'est devenue la maison, voir Witold Rybczynski, *Home. A Short History of an Idea*, Harmondsworth, Penguin Books, coll. «Architecture», 1987, viii/256 p. et Annik Pardailhe-Galabrun, *Naissance de l'intime : 3000 foyers parisiens XVII^e-XVIII^e siècles*, introduction de Pierre Chaunu, Paris, PUF, coll. «Histoires. Travaux du Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe



Par-delà Pascal et son «*moi haïssable*», le XVIII^e siècle renoue avec certaines dimensions du projet de l'auteur des *Essais* – Diderot parle de Montaigne juste avant de confier à Sophie Volland son projet de journal épistolaire et on connaît les relations conflictuelles de Rousseau avec lui ; l'histoire de ce passage, de la retraite au XVII^e siècle à l'épanchement romantique, reste à écrire²². S'il est vrai que la valeur inaugurale des textes autobiographiques de Rousseau ne fait de doute pour personne et que la Révolution inscrira bel et bien dans divers textes juridiques l'égalité des citoyens, il serait faux de croire les uns et les autres sans rapport avec l'époque qui les précède immédiatement : en littérature, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de génération spontanée.

Benoît Melançon
Université de Montréal

C'est au printemps de 1992, au moment où Benoît Melançon poursuivait ses recherches postdoctorales dans le Département de lettres modernes de l'Université Paris X - Nanterre à l'invitation de Michel Delon, qu'est née l'idée de préparer un numéro de la revue *Littérales* consacrés à «L'invention de l'intimité au Siècle des lumières». Cette publication marque le début d'échanges que l'on souhaite réguliers et féconds entre l'Université de Montréal et celle de Nanterre.

moderne», 1988, 523 p. III.

22 Pour le XVII^e siècle, voir «La prose comme expression du moi», dans Roger Zuber, Liliane Picciola, Denis Lopez et Emmanuel Bury, *Littérature française du XVII^e siècle*, Paris, PUF, coll. «Premier cycle», 1992, x/429 p., p. 347-381.